

BIÈVRES

et vous



JO 2024 : passage de
la course cycliste hommes
à Bièvres le 3 août

**ACTUALITÉS
MUNICIPALES | 8**
Cinq nouveaux aménagements
pour Bièvres

**BIÈVRES
SAISON CULTURELLE
2024-2025 | 14-15**

COMMUNE DE
BIÈVRES



Numéros utiles

Standard / État-civil / CCAS / Affaires scolaires : 01 69 35 15 50

Police municipale : 01 69 35 15 57

Maison de la petite enfance : 01 60 19 10 60

Centre Ratel / Vie associative : 01 69 41 51 30

Médiathèque : 01 69 41 00 22

Espaces jeunes : 01 69 41 51 35

Service des anciens : 01 69 35 15 50

Restaurant scolaire : 01 69 41 19 88

Services techniques : 01 69 35 39 15

Centre de loisirs : 01 69 41 04 10

Versailles Grand Parc : 01 39 66 30 00

Syndicat d'initiative et comité des fêtes : 01 69 85 33 93

Commissariat de Palaiseau : 01 69 31 65 20



Horaires d'ouverture au public

Mairie :

> lundi : 14h30 à 17h30 ;

> mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30 ;

> jeudi : 8h30 à 12h30 ;

> samedi : 8h30 à 12h30

Urbanisme : mardi, jeudi matin et samedi matin

Police municipale :

> lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h et samedi : 8h à 12h



Permanences

Permanence parlementaire de Monsieur Paul Midy :

Sur rendez-vous au 06 58 58 90 23 - paul.midy@assemblee-nationale.fr

Permanence emploi :

2^e et 4^e jeudis du mois de 9h30 à 12h30

sur rendez-vous au 01 39 20 11 02 ou 06 22 72 11 76

Vitalis, Mission Locale Paris Saclay :

mardi 4 avril - mardi 2 mai - mardi 13 juin

sur rendez-vous au 01 69 35 15 50

Sur rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 69 35 15 50 :

> Permanence écoute handicap :

2^{es} mercredis du mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires)

> Conciliateur de justice :

Pour recevoir une aide administrative et/ou juridique

> Écrivain public :

2^e mercredi du mois de 14h30 à 16h30

et 4^e mardi du mois de 9h30 à 11h30

> Avocat : 1^{er} samedi du mois

> Notaire : 1^{er} mercredi du mois



Magazine municipal n°53
édité par la commune de Bièvres

Directeur de la publication :
Anne PELLETIER - LE BARBIER

Conception :
Marine Communication

Impression :
imp. Nord'imprim Steenvoorde

Tirage :
2 400 exemplaires



Crédits photographiques :
Photo couverture : Monique Corriol
Charles Tompkins, photothèque municipale,
associations, istock.

Pour contacter la Commune de Bièvres :

> envoyez un mail à contact@bievres.fr

> envoyez un courrier à Madame le Maire,
Mairie de Bièvres, 91570 Bièvres

> faites un signalement sur l'application mobile
de la Commune : Bièvres l'appi

Retrouvez l'agenda, l'actualité,
les démarches administratives
sur www.bievres.fr

et sur les réseaux sociaux

Facebook [communedebievres](https://www.facebook.com/communedebievres)

Twitter @mairie91570

- **ÉDITORIAL** | 3
- **RETOUR EN IMAGES** | 4-7
- **ACTUALITÉS MUNICIPALES** | 8-9
- **À LA DÉCOUVERTE DE VOS SERVICES PUBLICS LOCAUX** | 10
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE** | 11-13
- **BIÈVRES SAISON CULTURELLE 2024-2025** | 14-15
- **URBANISME** | 16-17
- **TRAVAUX** | 17
- **ENTREPRENDRE À BIÈVRES** | 18-19
- **DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS** | 19
- **DÉMOCRATIE LOCALE** | 20-21
- **LES BIÉVROIS ONT DU TALENT** | 21
- **DU CÔTÉ DE VERSAILLES GRAND PARC** | 22
- **PRATIQUE** | 23
- **CARNET** | 23



ÉDITORIAL



Chères Biévroises, chers Biévrois,

Pendant plusieurs mois notre commune a vibré au rythme des Jeux Olympiques, avec comme point d'orgue le passage de la course cycliste sur route Hommes. Vous étiez incroyablement nombreux sur le parcours, bravo pour votre mobilisation !

Comme chaque année, la rentrée sera très active à Bièvres : forum des associations et gratifieria, accueil des nouveaux Biévrois, récompense des bacheliers, remise des médailles du travail...

Puis viendront la fête du Relais Nature et celle de Montéclin, le videgrenier, les Journées du Patrimoine... Ce seront autant d'occasions de vous rencontrer et d'échanger avec vous, et nous nous en réjouissons.

L'ouverture de la saison culturelle le 21 septembre lancera une année de spectacles et d'animations dans notre village. Un aperçu de la saison vous est d'ailleurs présenté dans les pages de ce magazine et vous pourrez bien sûr retrouver tous les deux mois dans l'agenda le détail des manifestations et des spectacles.

Merci à l'équipe du centre Ratel sans qui toutes ces animations ne seraient pas possibles, et merci aux bénévoles de nos associations qui rendent notre commune si vivante !

Ce magazine de rentrée vous présente aussi les actions retenues dans le cadre du budget participatif. Merci à tous ceux qui ont voté, je me réjouis que notre démarche « Bièvres, commune citoyenne » se développe.

Vous découvrirez également le nouveau chef de notre Police municipale, Monsieur Papo, qui travaille à constituer la nouvelle équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Bonne lecture !

Bien chaleureusement à tous,

Anne PELLETIER - LE BARBIER

Votre maire

RETOUR EN IMAGES

1



2



3



4



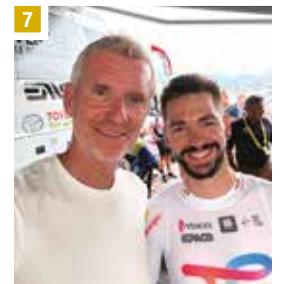
5



6



7



8





9

10



11



1 Malgré une météo mitigée, la **60^e Foire de la Photo** a remporté un nouveau succès auprès des amateurs et professionnels de la photographie.

2 Nous avons fêté les **anniversaires de nos anciens** de juin et de juillet. Bon anniversaire à Gaston B, Françoise L, Jacqueline R, Claude M, Jocelyne C, Donata S, Michelle D, Nadine D, Jean-Claude G, Colette D, Elisabeth B, Henriette H, Marie-Claude D, Jacqueline R, Claudine M, Dominique R.

3 Vernissage de l'**exposition « Carte blanche Auteurs »** de l'antenne de Bièvres du Photoclub Paris Val-de-Bièvre.

4 **Sortie en Anjou organisée en mai par le SICF**, une première occasion de fêter le centenaire du comité des fêtes !

5 **Cérémonie de remise de la première carte d'électeur aux jeunes majeurs**, suivie d'une conférence sur l'Europe animée par le Général (2S) Jacques Favin Lévêque le samedi 1^{er} juin.

6 Traditionnelle **remise des diplômes aux élèves de CM2** avant leur entrée en 6^e, suivie du bal dans une bonne ambiance avec DJ Paul aux platines, et la Photo box de Ludo. Bonne rentrée à tous

7 **Denis Brogniart** avec **Anthony Turgis**, Biévrois, qui a remporté la neuvième étape du Tour de France à Troyes (199 km).

8 **Retour sur un week-end aux sonorités italiennes**. Le 14 juin dernier, avec le soutien de l'Abeille et de la Commune, Mizio Vilardi et Orazio Saracino avec les professeurs de l'EMB nous ont offert un magnifique concert. Le 16 juin, 150 enfants des écoles de Bièvres et du collège d'Igny ont présenté leur concert « Canti'Amo », un moment magique rempli d'émotions.

Les élèves ont participé au tournage du futur vidéoclip « Fermati » de Mizio dans le parc Ratel et les rues de Bièvres.

Ils ont également découvert le nouveau titre inédit de Mizio Vilardi « Fermati » ainsi que la « Déesse de la mer », chanson écrite par les CM2 inspirés par l'illustration de l'album de Mizio créé par Davide Mangione mise en musique par les deux artistes italiens. Nous ne manquerons pas de vous faire découvrir le vidéoclip tourné à Bièvres et la sortie de la Déesse de la mer chantée par Mizio accompagné des élèves de Bièvres.

Merci et bravo à tous nos petits et grands artistes !

9 **Festi'shet 2024** au Poney club de Montéclin.

10 **À l'Espace Jeunes**, les activités sont nombreuses et variées : stage de rugby **A**, sortie vélo au Parc de Sceaux **B**, après-midi Kho Lectif **C**, activité mangeoires pour les oiseaux et séjour d'été à Biscarosse **D**.

11 **Inauguration du Manoir des trois sources** (à lire en page 18)

12 Merci à la colonel Géraldine Borel, commandant la Base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay, pour son accueil à l'occasion de la **commémoration des 107 ans de la disparition du sous-lieutenant René Dorme** (dont la BA 107 porte le nom).



12

RETOUR EN IMAGES

A



B



C



13 Très belle réussite pour la **99^e Fête des Fraises et Fête du Pays**. Bravo et merci à tous les participants à la Foulée de la Fraise **A**, à la course cycliste **B**, à la première course de caisses à savon **C** et au défilé de chars **D**, l'ensemble sur le thème des Jeux Olympiques. Bravo et merci au SICF et à toute son équipe, ainsi qu'aux agents communaux, pour l'organisation de notre traditionnelle Fête des Fraises et du Pays. Rendez-vous en juin 2025 pour la 100^e Fête des Fraises !



100 ans du SICF



Retraite aux flambeaux



Soirée Paella

D



CINQ NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR BIÈVRES

Pour rappel, cette année, les projets retenus après la phase d'étude de faisabilité entraînent tous dans l'enveloppe des 20 000 € réservés au budget participatif. La Commune vous a proposé de donner votre avis pour chaque projet. Merci à tous les Biévrois qui ont soumis des projets et à tous ceux qui ont pris part au vote. Voici les cinq projets qui ont obtenu plus de 50 % des voix et qui seront réalisés dans les prochains mois :

■ Installation d'un composteur collectif avenue de la Gare

Projet proposé par Edith | Vote oui 78 %

Le financement de ce projet entrera dans le cadre de la compétence de Versailles Grand Parc et ne sera concrétisé que si des référents du quartier se portent volontaires pour gérer son fonctionnement.

■ Aménagement d'une marquise à l'entrée de la Maison Récamier

Projet proposé par Ewa et Annie | Vote oui 67 %
Budget estimé : 3 000 €.

■ Installation d'une rambarde sur l'escalier entre l'allée des Glycines et l'allée des Primevères

Projet proposé par Jean-Claude | Vote oui 91 %
Budget estimé : 2 000 €. Cet aménagement facilitera la montée et la descente des escaliers pour les personnes à mobilité réduite.

■ Installations de cinq nouvelles bornes de distribution de sacs à déjections canines

Projet proposé par Jean | Vote oui 72 %
Budget estimé : 1 950 €.

■ Aménagement de la zone de compostage allée de la Ferme

Projet proposé par Milène | Vote oui 79 %
Budget estimé : 1 000 €. Un enclos pour le stockage des feuilles mortes sera aménagé et la Commune mettra à disposition le petit matériel.

Le projet d'aménagement d'un espace de gazon synthétique dans la cour de l'école Castors haut, proposé par Lucas pour un budget estimé de 12 000 €, n'a obtenu que 34 % des voix et ne pourra donc pas être réalisé dans le cadre de ce budget participatif.



ORGANISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

À la suite de leur demande de mutation dans d'autres communes de France, nos agents de police municipale ont quitté leurs fonctions avant l'été.



Notre nouveau Chef de Police municipale, **Monsieur Pascal Papo**, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pascal Papo a effectué une partie de sa carrière dans la Police municipale à Chilly-Mazarin où il a été responsable du service avant de rejoindre le Groupe de Soutien et d'Intervention (GSI) à la Mairie d'Evry-Courcouronnes. Titulaire d'un brevet d'état en préparation physique (INSEP), il est aussi un athlète de haut niveau en haltérophilie. Malgré les difficultés de recrutement pour ce métier qui occupe la septième place des emplois territoriaux en tension, il mettra tout en œuvre pour recruter sa nouvelle équipe dès son arrivée.

AMÉNAGEMENT AU CIMETIÈRE

Pour aider les personnes qui viennent fleurir les tombes et se recueillir à se repérer plus facilement dans notre cimetière, **40 petites bornes signalétiques seront installées dans les prochaines semaines**. Installées dans chaque zone ou allée, elles correspondent aux numéros d'emplacement inscrits sur le plan affiché à l'entrée du cimetière.



LÉGISLATIVES 2024 : PAUL MIDY RÉÉLU DANS LA 5^e CIRCONSCRIPTION

Paul Midy a été réélu à l'issue du second tour des élections législatives avec 51,74 % des voix (66,99 % des voix à Bièvres). Il reste ainsi le député des habitants des dix communes de notre circonscription : Bièvres, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Orsay, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Verrières-le-Buisson et Villiers-le-Bâcle.

⊕ Si vous souhaitez le rencontrer : Sur rendez-vous au 06 58 58 90 23 - paul.midy@assemblee-nationale.fr

BIENTÔT LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU À BIÈVRES

Avant même la crise sanitaire liée au COVID, l'idée de l'ouverture d'un tiers-lieu ou espace de coworking avait émergé dans la commune et fait partie des engagements du mandat actuel.

En partenariat avec le bailleur Séquens, la commune de Bièvres a décidé de dédier le rez-de-chaussée de l'immeuble d'habitation situé rue des Écoles (à côté de la médiathèque) à ce nouvel aménagement.

Qu'est qu'un tiers-lieu ?

Un tiers-lieu est un espace de travail mais pas seulement : d'autres aspects de la vie en collectif s'y mélangent. On utilise le terme « tiers » jus-



tement parce qu'il s'agit d'un espace à mi-chemin entre le lieu de vie et le lieu de travail. Vous y retrouverez tout le confort d'un foyer (cuisine, espace pour se restaurer, canapés pour se détendre...) avec une ambiance chaleureuse et conviviale. Mais vous y trouverez également des équipements et des services pour travailler (wifi, imprimantes, salles de réunion, bureaux...). Les locaux seront aménagés avec l'objectif de créer un environnement de travail, d'échange mais aussi de détente. Afin que cet espace réponde aux besoins et enjeux de notre territoire et afin de nous aider à mieux cerner vos attentes dans ce domaine, un questionnaire en ligne est disponible sur www.bievres.fr. **PARTICIPEZ !**

QUAND SORTIR ET RENTRER VOS POUBELLES ?

Les bacs de collecte des déchets ménagers, recyclables et végétaux sont à présenter sur la voie publique le soir la veille de la collecte.

En dehors du temps de collecte, les bacs doivent être obligatoirement remis à l'intérieur des propriétés y compris dans les rues et voies privées et pour les immeubles d'habitat collectif, dans les locaux de stockage prévus à cet effet. Nous rappelons que les poubelles laissées dans la rue constituent une nuisance visuelle et peuvent constituer des obstacles au cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite mais aussi des véhicules, notamment dans les voies privées étroites.

Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui - voisins



et riverains - et pour préserver le bien vivre à Bièvres dans l'intérêt de tous.

LA BONNE IDÉE EN ☺

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place : **ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !**

DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !

Les espaces publics, trottoirs, pelouses, caniveaux, espaces verts, voies privées... ne sont pas des dépotoirs ! De nombreuses réclamations sont régulièrement adressées à la mairie par les riverains et par les agents communaux.

Ceux-ci travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et embellir notre commune, notamment pour l'entretien des massifs et pelouses, et se retrouvent régulièrement les pieds et les mains dans les déjections canines... Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs dans votre poche ou utilisez les sacs proposés dans les distributeurs qui sont à votre disposition dans plusieurs secteurs de la commune. Lorsque l'animal a fait ses besoins, sortez votre sac, servez-vous en pour ramasser la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le dans la poubelle publique la plus proche. C'est simple !

Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public sera sanctionné d'une amende de 68 €. Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Biévrois qui sera préservé.



Régulièrement mis à jour, il est à votre disposition sur www.bievres.fr. Dans le cadre de notre démarche de développement durable, les modifications annuelles étant très limitées, nous ne le distribuons plus systématiquement. Pour vous procurer le guide actualisé en version imprimée, vous pouvez néanmoins le demander à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou à Ratel.

ESPACE FAMILLE

Toutes les inscriptions au temps périscolaire, à la restauration scolaire et à l'Espace jeunes sont à réaliser en ligne sur l'Espace familles. Sur cet espace, il est possible :

- > d'inscrire ou désinscrire vos enfants aux activités proposées par le restaurant scolaire, le périscolaire et l'Espace jeunes ;
 - > de payer vos factures ;
 - > de consulter vos factures, règlements et attestations ;
 - > de transmettre et télécharger des documents.
- Pour créer votre compte, il vous suffit de vous rendre sur le site internet <https://bievres.portail-defi.net/> et de suivre les instructions. Contact : espace.familles@bievres.fr

PERMANENCE DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

Professionnels de l'écrit sous toutes ses formes, les écrivains publics offrent leurs services pour aider les personnes qui éprouvent des difficultés dans la rédaction de documents personnels, d'actes officiels ou de formulaires administratifs. Une permanence est proposée à la mairie deux demi-journées par mois. Pour prendre un rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 01 69 35 15 50.

TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE

Ce service permet de sécuriser les personnes âgées, handicapées ou malades qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le coût mensuel de l'abonnement est modique et selon certains critères, la téléassistance est gratuite. Pour vous renseigner et en bénéficier, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de la commune.

■ À LA DÉCOUVERTE DE NOS SERVICES PUBLICS LOCAUX

Article proposé dans le cadre de la démarche Commune Citoyenne

N°9 • SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMONT DE LA BIÈVRE - SIAB



UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 1967 que le Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB) est créé, avec comme objet la protection des sites boisés de la vallée de la Bièvre et le renforcement des liens entre les villes de la vallée.

En 1970, un promoteur entre autres de Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, et bien d'autres, porte son dévolu sur le domaine de Montéclin. C'est, parmi plusieurs projets présentés, un programme de 120 000 m² de logements et de bureaux qui doit voir le jour sur les neuf hectares constructibles du domaine.

En 1971, la municipalité de Bièvres décide de s'opposer à toute urbanisation massive sur le domaine et fait appel à la solidarité des maires de la vallée pour l'aider dans son combat.

En 1974, après trois années de négociations acharnées, le préfet déclare d'Utilité Publique l'acquisition du domaine de Montéclin par le Syndicat. Devant le refus du promoteur, une procédure d'expropriation est mise en œuvre. La preuve était faite que la solidarité des villes de la vallée pouvait permettre de sauver d'une urbanisation massive et définitive la Haute Vallée de la Bièvre Amont.

Le 7 juillet 2000, par décret paru au JO du 18 juillet, la Haute Vallée de la Bièvre est classée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement au même titre que la plaine de Versailles.

En 2015, le SIEAPVB devient le SIAB (Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre).

FONCTIONNEMENT

Le SIAB est administré par un comité syndical renouvelé tous les six ans au début de chaque mandat municipal. Il est composé de délégués : Bièvres, Buc, Châteaufort,

Ignny, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saclay, Toussus-le-Noble, Vauhallan, Vélizy-Villacoublay et Verrières-le-Buisson.

Son président est Gilles Curti (également adjoint au maire de Jouy-en-Josas).

À Bièvres, Anne Pelletier-Le Barbier et Dan Atlan sont délégués titulaires. Marianne Ferry et Christelle de Beaucorps sont suppléantes.

L'article 2 des statuts prévoit que le syndicat a pour missions de :

- suivre les plans d'urbanisme de la Vallée et veiller à leur respect ;
- examiner les projets importants des communes qui sont de nature à modifier le site d'aménagement de la Vallée de la Bièvre ;
- donner son avis sur l'implantation des équipements collectifs à caractère intercommunal ;
- mettre en œuvre tout moyen propre à la protection des bois de la Vallée et à l'aménagement des espaces naturels ;
- favoriser l'échange d'informations pour les communes de la Vallée ;
- prendre toutes initiatives propres à entretenir et renforcer l'identité culturelle et environnementale de la Vallée de la Bièvre sur le périmètre du Syndicat ;
- toutes autres attributions qui pourraient lui être confiées par les communes intéressées.

ACTIONS DU SIAB

- Valorisation du Domaine de Montéclin avec des travaux d'entretien et de mise en valeur du domaine : travaux d'entretien des infrastructures, des équipements publics, travaux sylvicoles, lutte contre les dépôts sauvages...
- valorisation de la Haute Vallée de la Bièvre avec des projets comme la création de circuits de randonnées pédestres intercom-

munaux, la remise en valeur de l'aqueduc de Buc, la reforestation. Neuf hectares du domaine sont dédiés à l'activité de loisir au profit de trois associations : le Poney-Club de Montéclin, le Club Canin de la Vallée de la Bièvre et EcoPark Adventures (accrobranches).

Au-delà de ces activités, le domaine attire un très nombreux public : randonneurs, naturalistes, artistes, cyclistes...

Au mois d'octobre, nous fêterons les 50 ans de Montéclin.

Information à lire en page 19.



En 2023, le SIAB a reçu le « Trophée forêts d'Île-de-France » qui met en lumière des initiatives forestières exemplaires, innovantes ou remarquables.

Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre

2 Grande Rue, 78 350 Les Loges-en-Josas
www.domaine-de-montecelin.fr

CHIFFRES CLÉS

- **3 agents**
- **11 délégués** des communes de la Haute Vallée de la Bièvre
- **78 398 habitants** sur son territoire
- **33 hectares** d'espaces boisés
- **25 hectares** soumis au régime forestier et entretenus par l'ONF

DÉCARBONATION : BIÈVRES PREND SA PART

Les 195 états signataires de l'Accord de Paris * (dont la France, tous les pays européens, la Chine, les États-Unis, la Russie, le Brésil, le Japon...) s'accordent sur un point : le réchauffement climatique est dû à l'action de l'homme et à ses émissions de Gaz à effet de Serre.



Le dérèglement du cycle des saisons a des conséquences concrètes sur l'agriculture, qui fait régulièrement les frais de l'instabilité climatique : floraisons précoces des arbres fruitiers et des vignes ensuite victimes du gel, sécheresse des sols entraînant pertes de rendements, prairies desséchées ne permettant plus de nourrir les animaux, ou au contraire phénomènes pluvieux extrêmes inondant les cultures.

En parallèle, des espèces animales jusqu'alors inconnues sous nos latitudes ont fait leur apparition : moustique tigre, chenilles processionnaires...

Le réchauffement et la sécheresse conduisent également à une aggravation du risque d'incendie forestier mais également du risque d'inondation.

En particulier, le risque d'inondation est multiplié par 4 avec un réchauffement de 4 degrés. Chaque degré supplémentaire augmente la capacité de rétention d'eau de l'atmosphère de 7 % ; quatre degrés supplémentaires ce sont ainsi des événements pluvieux extrêmes dont l'intensité augmente de près de 30 %.

Parce que nous sommes conscients des risques associés au dérèglement climatique, nous sommes engagés dans une politique environnementale ambitieuse qui vise tout à la fois à réduire les émissions de gaz à effets de serre communales et à nous adapter aux risques liés au réchauffement climatique. En début de mandat nous avons ainsi réalisé un premier bilan des émissions de CO2 de la commune.

Les services communaux contribuent à une émission estimée à 1 200 t de CO2 par an, soit environ 250 kg de CO2/Biévrais et par an. Ces émissions sont limitées au regard des émissions moyennes de chaque citoyen français, 8,9 tonnes par Français et par an. Elles sont néanmoins excessives face à la nécessité d'atteindre la neutralité carbone (cet état où les émissions de GES sont suffisamment

faibles pour pouvoir être entièrement réabsorbées par l'environnement) au plus vite, soit 2 tonnes par personne et par an.

La Commune, comme chacun à la mesure de ses moyens, doit « faire sa part ».

Le chauffage des bâtiments communaux est responsable de l'émission directe d'environ 600 t de CO2/an. Ils sont pour la plupart anciens, souvent construits dans les années 1970, mal isolés, dotés de chaudières dont beaucoup sont encore anciennes et peu performantes. Nous avons donc engagé un programme de rénovation thermique.

Ainsi la rénovation des bâtiments de Castors Bas devrait réduire leur consommation énergétique de 60 % environ.

La chaudière de l'école les Eaux vives a été remplacée, les profils de chauffage ont été optimisés dans les principaux bâtiments publics, les consignes de températures revues dans un esprit d'efficacité et de sobriété énergétique.

La construction/extension des bâtiments communaux est la deuxième source d'émission, du fait du recours au béton, responsable de 50 % des émissions du secteur de la construction.

Pour cette raison, les rénovations/extensions de la Grange aux Fraises, la création du Tennis Club à Ratel, comme la construction de la ferme de Gisy font une large part aux matériaux bio-sourcés (bois, pailles, isolants naturels) et sont des bâtiments modèles en matière de réduction des émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre. Ils seront bien sûr très bien isolés, et contribueront ainsi tout à la fois à réduire les factures de chauffage de la commune et ses émissions de CO2.

Notre objectif est de réduire les émissions des services communaux de 5 % par an en moyenne, de 40 % à l'horizon 2030, pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour autant ces efforts seraient vains, si chacun, à la mesure de ses capacités, ne faisait pas sa part.

Pour notre planète, relevons le défi !

** L'accord de Paris vise à limiter le réchauffement global de la planète à deux degrés et si possible 1,5 degré. Le réchauffement de la planète n'est pas uniforme et l'Europe se réchauffe en moyenne deux fois plus vite que le reste de la planète, conduisant à un réchauffement prévu de quatre degrés en France.*

UN POTAGER À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le projet est porté par onze parents volontaires, deux agents de la crèche et le service développement durable de la commune. Après un amendement de compost par les services techniques, parents, enfants et professionnels ont planté des plants de légumes offerts par le Jardin de la Porte Jaune cultivé par Patrice Patel.

Par un système de permanence hebdomadaire, des animations autour du potager (plantation, paillage, arrosage, désherbage, tutorage) ont permis aux plus petits de découvrir la nature et de développer leur curiosité pour les plantes, les fleurs, les insectes et les animaux qui habitent le jardin.



POINTS D'APPORT POUR LE PETIT TRI

Vous voulez participer au recyclage des piles, brosses à dents et stylos usagés et chaussettes orphelines ? Retrouvez désormais à l'accueil de la mairie et à l'école Castors haut, un meuble pour les collecter.

Un partenariat a été mis en place pour valoriser chaque déchet :

- **Pour les stylos :** en partenariat avec Versailles Zéro Déchet, vos stylos, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou souris seront transformés en mobilier d'extérieur 100 % recyclé et 100 % recyclable !
- **Pour les chaussettes :** l'association Chaussettes Solidaires qui emploie des personnes éloignées du travail, recyclera vos chaussettes usagées ou orphelines en les transformant en nouveau fil pour en faire des chaussettes neuves, mais aussi des gants, écharpes et autres accessoires.

- **Pour les brosses à dents :** pour une bonne hygiène, nous devons remplacer notre brosse à dents au minimum quatre fois par an. Bioseptyl recyclera vos brosses à dents usagées en mobilier urbain.
- **Pour les piles :** plus d'un milliard de piles et d'accumulateurs sont mis sur le marché en France. À l'issue de leur utilisation, la collecte spécialisée permet de séparer l'acier, le zinc, le manganèse et le carbone pour qu'ils soient recyclés.

La customisation de boîtes de tri a été réalisée par le Conseil Municipal Jeune avec la participation de Victoria Kerti, Clément Bon, Célestine Bouvet, Alicia Bonfand, Arthur Nissefort et Liana Lecomte. Merci à eux et bravo pour leur créativité !



DÉFI VÉLO À BIÈVRES !

Au mois de mai, le défi de Versailles Grand Parc a invité les salariés du privé et du public à se mobiliser et à pédaler pour adopter un mode de déplacement écologique, bénéfique pour leur santé et l'environnement.

Objectifs ? Sensibiliser aux bienfaits de la mobilité douce et faire changer les habitudes des usagers à long terme.

En semaine ou le week-end, tous les kilomètres pédalés comptent grâce à l'application Géovélo. Ce défi a été relevé par 616 cyclistes, qui ont réalisé 1 849 trajets avec 44 517 km parcourus, **soit une réduction de 9 687 kg d'équivalent CO2 !** Félicitations pour l'engagement de ces nouveaux cyclotailleurs !



➕ Rejoignez l'aventure sur <https://geovelo.app/communities/invites/DFEWIPN>



APÉROS-CLIMAT

Vous êtes parfois inquiet ou vous sentez seul et désemparé face à la menace du réchauffement climatique ou ne savez comment expliquer à vos proches l'urgence à agir ? Pourquoi ne pas organiser un apéro-climat pour sensibiliser votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins, votre résidence, votre quartier ?

La Fresque du Climat est un « serious game » ludique qui utilise des cartes pré-imprimées pour faciliter les discussions et expliciter les mécanismes du réchauffement climatique et ses conséquences, comme de discuter des solutions.

Les bénévoles de l'association de la Fresque du Climat peuvent se déplacer dans les associations, les entreprises, dans les écoles mais également à votre domicile pour ani-



mer une séance privée. Vous vous chargez des invitations, de l'apéro et des amuse-bouches, nous nous chargeons de l'animation de la séance.

➕ Pour plus d'infos, contacter hubert.hacquard@bievres.fr

FESTIVAL VALLÉE EN TRANSITION 2024 - 2^e ÉDITION

Les communes de la vallée de la Bièvre vous donnent rendez-vous pour la deuxième édition du festival « Vallée en transition » : les défis écologique et climatique du 21^e siècle seront mis à l'honneur grâce à des projections et arts vivants suivis de débats et conférences.

■ Séance d'ouverture :

5 novembre à 20h - Jouy-en-Josas -
salle du Vieux marché

Pièce de théâtre « Un thé sur la banquise » d'Éric Bouvron et Sophie Forte suivi d'un débat avec Yves Balkanski, directeur de recherches CEA spécialisé sur les aérosols et le climat.



■ 19 novembre à 20h

Buc - théâtre des Arcades

Projection du documentaire « Vivant » de Yann Arthus Bertrand qui sera présent pour échanger à la suite de la projection.



■ 6 décembre à 20h

Loges-en-Josas - Espace Denise Potier

Projection du documentaire « Le peuple migratoire » de Jacques Perrin suivi d'un échange avec Annie Hébert, animatrice de l'Observatoire ornithologique des étangs de Saclay.



■ Clôture du festival :

8 décembre à 17h
Bièvres - Centre Ratel

À l'occasion de la Journée mondiale du climat, projection du film humoristique « Une année difficile » d'Eric Toledano et d'Olivier Nakache, suivi d'un débat avec Caroline Faivre, animatrice de Versailles Zéro Déchet. En partenariat avec Cinésonne.



⊕ Détails à retrouver dans l'agenda de novembre-décembre et sur www.bievres.fr

MOBILITÉ DOUCE : PROJET POUR UN NOUVEAU SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE EN VÉLOBUS/PÉDIBUS

La Commune souhaite créer un service de ramassage scolaire en pédibus et vélobus. Véritable alternative à la dépose systématique et quotidienne des enfants en voiture à l'école, ces dispositifs permettront :

- de limiter le nombre de voiture aux abords des écoles et au cœur du village pour améliorer la sécurité de nos enfants ;
- de diminuer l'usage de la voiture pour réduire la pollution et son impact sur l'environnement ;
- d'apprendre aux enfants les réflexes

d'écomobilité, développer l'autonomie de l'enfant, l'initier aux bons réflexes à avoir en tant que piétons ;

- de contribuer à la bonne santé des enfants par la pratique de la marche à pied quotidiennement ;
- de créer de nouvelles formes de solidarité, d'entraide et renforcer la convivialité dans son quartier. Les parents se rendent mutuellement service, les enfants font le chemin ensemble ;
- de permettre aux parents de partir tranquillement à la bonne heure en toute confiance.



⊕ Une courte enquête est en cours sur www.bievres.fr pour évaluer le nombre de familles intéressées et pour définir les tracés. N'hésitez à y répondre.



ATELIERS DURABLES POUR LES ÉCOLIERS

Des ateliers pédagogiques ont été proposés aux écoliers sur le temps périscolaire pour les sensibiliser au respect de l'environnement, avec notamment :

- construction de mini-hôtels à insectes pour les CP ;
- pêche à la ligne des fruits et légumes de saison pour les CE1 ;
- loto des plantes pour les CE2 ;
- film et observation des petites bêtes au compost pour les CM1.



BIÈVRES SAISON CULTURELLE 2024-2025

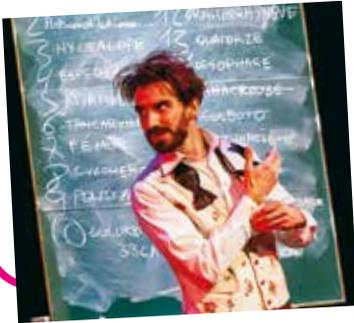
du Rire

Samedi 21 septembre | 20h30

En ouverture de la saison, Madame le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous inviter au spectacle de **Benoît Rosemont « J'ai oublié un truc... mais ça va revenir ! »**
Mise en scène de Daniel Krellenstein.

Centre Ratel

Seul en scène - Humour, mentalisme
À partir de 8 ans - Entrée libre



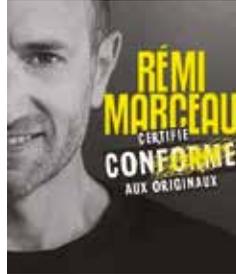
Samedi 5 octobre | 20h30

Rémi Marceau, imitateur de renom et talent biévrois nous présente son spectacle

«Certifié conforme aux originaux».

Très bon spectacle actualisé, imitations et textes excellents !

Centre Ratel



Samedi 24 mai | 20h30

Michaël Hirsch présente son tout nouveau spectacle, rien que vous et lui : **« Peau Fine »**.
Ce sera joyeux, intime et certainement unique ! Un tête-à-tête à fleur de mots et sans cible !

Centre Ratel

Seul en scène
À partir de 10 ans
Tarifs 8 € et 6 € (réduit)



Les 15/11, 13/12, 24/01 et 7/02 | 21h

Grâce à son carnet d'adresses, **Rémi Marceau** nous fera également le plaisir, pour égayer l'hiver, de présenter le **« Bièvres comédie club », le meilleur du rire à Bièvres !**

Centre Ratel - Humour à partir de 16 ans Tarifs 8 € et 6 € (réduit)



du Théâtre

Samedi 12 et dimanche 13 octobre | 20h30



Les Compagnons de la Bohème vous proposent un rendez-vous de théâtre, magie et cinéma avec la reprise de la célèbre pièce d'Alexis Michalik **« Le cercle des illusionnistes »**.

Vendredi 21 et samedi 22 mars

Les Compagnons de la bohème organisent les **7^{es} Rencontres Amateurs Théâtre En Liberté**

Centre Ratel - Tout public - Tarifs 8 € et 6 € (réduit)
Festival : Pass deux spectacles 12 € et 8 € (réduit)

Samedi 8 février | 20h30

Les Allumeurs de Réverbères, venus en résidence artistique au centre Ratel en février dernier, présentent **« Les femmes savantes »** de Molière.

Un savant mélange qui en met plein les yeux et qui reste au service du texte ! Costumes d'époque outrés, masques de cuir et métamorphoses d'acteurs sont de mise dans ce spectacle entraîné à vive allure par la fougue de la jeune compagnie.

Centre Ratel

Théâtre à partir de 8 ans - Tarif 8 € 6 € (réduit)
Réservation en ligne sur www.bievres.fr ou au 01 69 41 51 33



Rendez-vous pour le jeune public à la médiathèque

Bout'choux lecteurs de 0 à 3 ans - 10h30

- Samedis 12 octobre et 30 novembre 2024
- Samedis 1^{er} février et 15 mars 2025

Kamishibais de 3 à 7 ans - 10h30

- Mercredis 2 octobre, 27 novembre 2024, 5 mars et 2 avril 2025
- Samedi 22 janvier

Temps des histoires de 3 à 8 ans - 10h30

- Le samedi 5 octobre 2024
- Le mercredi 13 novembre 2024
- Le mercredi 8 janvier 2025
- Le samedi 29 mars 2025
- Le mercredi 14 mai 2025

Pestacles du Castor à partir de 5 ans

- Samedi 16 novembre : « Le mystère du secret de l'épée »
- Samedi 25 janvier : Pestacle des castors
- Samedi 8 février : « Bons baisers de Palombie »
- Samedi 24 mai : « La forêt magique »



de la Musique



Samedi 16 novembre | 20h30 | Centre ratel

Cordes au Cœur a l'immense plaisir de recevoir **François Lazarevitch** pour un concert solo, avec le soutien de la Commune. François Lazarevitch, plusieurs instruments une seule passion !
Facebook Cordes au Cœur - www.cordesaucoeur.fr

Samedi 29 mars | 20h | Centre ratel

Les professeurs de l'école de musique de Bièvres (EMB) se produiront en concert devant les spectateurs afin de montrer l'étendue de leurs répertoires musicaux et de leur talent !

Dimanches 10 novembre et 1^{er} décembre | Maison Récamier

Bièvres accueillera comme chaque année les **12^{es} musicales d'automne**.

Dimanche 27 avril | 17h30 | Centre ratel

Cordes au Cœur recevra les talentueux Adèle Charvet et Florian Caroubi. Une promenade dans l'univers des lieder des plus grands compositeurs romantiques : Hugo Wolf, Richard Strauss, Johannes Brahms et Gustav Mahler.

des Conférences

Samedi 12 octobre 2024 | 16 h

« **Pause littéraire : Gustave Flaubert** », proposée par **Michèle Renous**. Un très grand écrivain français, précurseur du réalisme littéraire dont l'œuvre est intemporelle !



Médiathèque - Entrée libre

Samedi 16 novembre 2024 | 17 h

Conférence de Jean-Michel Fauvergue, ancien patron du RAID. Un partage de son expérience et de son parcours unique. La conférence sera suivie d'une dédicace de son roman « Les hommes en noir : servir ou faillir », paru en 2023.

Maison Récamier - Entrée libre

Samedi 8 février 2025 | 17 h

« **Prisonniers des glaces : Shackleton et l'odyssée de l'Endurance / Olivier Mignon** ». Plymouth, le 8 août 1914. Une immersion dans le sauvetage de l'expédition Endurance qui reste à ce jour la plus incroyable histoire de survie en milieu polaire.



Maison Récamier - Tarif 5 €

Samedi 22 mars de 20h | 22h

Balade dans le monde des chauves-souris proposée par **Christian Sifre**, naturaliste, écologue, responsable SIAB de la gestion du domaine de Montéclin.

Montéclin - Entrée libre

des Expos

Photoclub Paris Val-de-Bièvres

- 14 au 29 septembre
- 23 novembre au 1^{er} décembre
- 11 au 26 janvier
- 8 au 23 mars
- 28 juin au 6 juillet



Amicale des Artistes Biévrois

- 9 au 17 novembre
- 17 au 25 mai



Bièvres Images

- 7 au 15 décembre
- 1^{er} au 9 février
- 29 mars au 6 avril
- 14 au 22 juin



Artvallée

- 5 au 13 octobre



du 6 au 31 mai

« **Sur la route des fonds marins** ».

Conçue et réalisée par le Muséum national d'Histoire naturelle, cette exposition met l'océan à l'honneur : un voyage au cœur de cette biodiversité insolite !



Médiathèque

Proposée par Versailles Grand Parc



du Cinéma

Trois rendez-vous au centre Ratel avec le cinéma itinérant de Cinessonne

Dimanche 8 décembre 2024

Ciné climat

Programmé à l'occasion de la journée mondiale du climat et en clôture du festival Vallée en transition.



Mercredi 26 mars 2025 | 10h et 14h30

Ciné Jeune public

Pour les plus petits le matin et les grands l'après-midi !

Samedi 28 juin 2025 Ciné plein air



➕ Retrouvez tous les détails de cette saison culturelle sur www.bievres.fr

TRAVAUX, VENTE : MON INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT EST-ELLE CONFORME ?



La Commune est couverte par des réseaux d'assainissement collectif, à l'exception de quelques périmètres très localisés où l'assainissement autonome est requis. Dans tous les cas, la qualité et la conformité des branchements et des installations est de la responsabilité du propriétaire.

Communément appelé le « tout-à-l'égout », l'assainissement collectif désigne l'ensemble des canalisations qui collectent vos eaux usées pour les transporter vers une station d'épuration où elles seront traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. C'est la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc qui exerce la compétence assainissement. Pour cela, elle adhère à plusieurs syndicats intercommunaux d'assainissement pour le transport et le traitement des eaux. À Bièvres, c'est le SIAVB qui gère une partie du réseau d'assainissement.

1 Vous faites construire : vous devez faire une demande de branchement à la Direction du Cycle de l'Eau de Versailles Grand Parc puis une demande de contrôle de votre branchement. Si votre branchement est conforme en domaine public et privé, vous obtenez un arrêté de raccordement à durée indéterminée. Le cas échéant, vous devez corriger les écarts au règlement du service d'assainissement et prendre rendez-vous pour une contre-visite à titre gracieux.

2 Vous vendez votre bien immobilier (appartement ou maison) : vous devez obligatoirement faire réaliser un diagnostic de votre bran-

chement. Ce diagnostic établi par un professionnel est transmis au notaire afin qu'il soit mentionné à l'acte de vente et qu'aucun vice caché ou défaut d'information de l'acheteur ne puisse être invoqué par la suite. La durée de validité du diagnostic est de trois ans.

Vous pouvez contacter le délégataire de service public SEFO (01 39 70 20 00 - assainissement@sefo.fr) ou tout autre prestataire. Une copie du diagnostic réalisé devra être transmise aux services de la communauté d'agglomération à l'adresse : rapportdecontrôle@agglovgp.fr

Pour plus de précisions, consultez le site internet du Cycle de l'Eau de Versailles Grand Parc www.versaillesgrandparc.fr/au-quotidien/leau-et-lagglo/assainissement ou contactez la Direction du Cycle de l'Eau de Versailles Grand Parc par téléphone au 01 39 66 22 50 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h), ou par mail : cycledeleau@agglovgp.fr

+ Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h
56, avenue de Saint Cloud - 78000 Versailles

RÉUSSITE DE LA DÉMATÉRIALISATION



Le dépôt et l'instruction dématérialisée ont détrôné les dossiers papier en quatre exemplaires

Ouvert pour les déclarations préalables depuis le 1^{er} janvier 2021, puis ouvert à tous les dossiers d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022, le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est devenu en trois ans un réflexe pour près de 70 % des administrés qui déposent aujourd'hui un dossier d'urbanisme à la mairie.

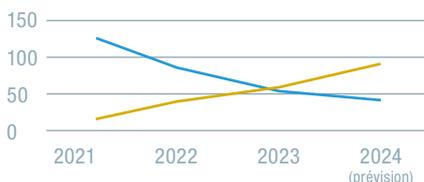
L'instruction dématérialisée optimise la procédure d'instruction en particulier pour la transmission des dossiers aux services extérieurs, par exemple l'architecte des Bâtiments de

France. Pour ce faire, la mairie est connectée à la plateforme PLAT'AU : solution développée par les services de l'État permettant aux services d'urbanisme de consulter de façon dématérialisée l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction d'un dossier. La traçabilité des échanges permet de garantir une qualité de services en identifiant rapidement le point de blocage d'un dossier. L'efficacité

actuelle des solutions d'instruction des demandes d'urbanisme est un réel atout pour le service urbanisme et pour les Biévrois, qui déposent un dossier depuis chez eux et peuvent recevoir par courriel les différents documents qui jalonnent l'instruction de leur dossier. Le dépôt de dossiers papier en mairie est toujours possible ; prévoyez deux exemplaires complets.

Dossiers d'urbanisme à Bièvres

Dossiers papier Dossiers dématérialisés



+ Service urbanisme : 01 69 35 34 93 - contact@bievres.fr - sans rendez-vous les mardis toute la journée, ainsi que les jeudis et samedis matin.
www.bievres.fr/vos-demandes-en-ligne-guichet-numerique-des-autorisation-durbanisme

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune a engagé la modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification s'étendra sur neuf mois. À partir du 1^{er} septembre 2024, un site internet dédié à ce projet est à votre disposition et vous pourrez y consulter les principales informations relatives à cette procédure.

Le PLU concerne la totalité du territoire communal et fixe les règles relatives à l'utilisation du sol, à la constructibilité des terrains et à l'harmonie architecturale et paysagère du village dans chaque quartier. Il s'impose à tous, particuliers, acteurs économiques et administrations.

Pourquoi modifier le PLU de Bièvres ?

Le PLU est un document vivant qu'il est utile et nécessaire de faire évoluer pour répondre à des besoins ou des obligations. Cette modification arrive 4 ans après l'approbation de la dernière révision générale, elle doit permettre :

- d'intégrer les documents approuvés par l'État comme le Plan de Prévention des Risques d'Inondation ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre révisé ;

TRAVAUX AUX ÉCOLES

La phase 2 du chantier de rénovation de l'école Les Castors au niveau de Castors bas est toujours en cours. Ces travaux consistent à réaliser une isolation thermique de l'école par l'extérieur avec des isolants bio sourcés type

laine de bois, remplacer toutes les menuiseries, installer une centrale de traitement de l'air dans le préau qui permettra une meilleure régulation du chauffage. Chaque classe bénéficiera d'un renouvellement et d'une meilleure



qualité de l'air. Cette phase de travaux prendra fin avant les vacances de la Toussaint. À la rentrée, les élèves de CP et de CE1 pourront réintégrer leurs classes.

DÉSIMPÉRMABILISATION ET RENATURATION

Dans le cadre de notre stratégie de désimpérmabilisation et de renaturation, les agents des espaces verts réalisent tout au long de l'année de nouveaux aménagements. Par exemple, une nouvelle fosse de plantation a été créée place de l'Église 1. Des plantes vivaces et un grenadier, acheté à l'occasion de la dernière Foire de la photo en hommage à Jean et André Fage, y ont été plantés.



Rue de l'église à côté des points d'apport volontaire 2, un nouvel aménagement avec des vivaces, arbustes et plantes grimpantes permet d'embellir l'espace et de supprimer les jardinières de géraniums très gourmandes en eau.

TERRAIN DE FOOTBALL

Installation d'un arrosage automatique sur le terrain de foot pour maîtriser la consommation en eau, être plus respectueux de l'environnement et offrir au club de foot un terrain de meilleure qualité.



EMBELLISSEMENT

Dans le cadre des travaux réalisés depuis quelques mois aux écoles, un massif a été créé à l'entrée des locaux de la petite maternelle avec la plantation de vivaces et d'arbustes dans un but d'embellissement.



TENNIS CLUB

Les travaux du tennis club avancent. Les nouveaux aménagements devraient être opérationnels pour la fin de l'année.



- de favoriser la rénovation énergétique du bâti existant en garantissant son intégration dans le paysage et en limitant les nuisances pour le voisinage ;
- d'adapter certaines dispositions réglementaires avec notamment, la clarification des règles applicables aux clôtures et l'amélioration de la protection des lisières de massifs boisés.
- d'annexer l'actuelle charte des couleurs de Bièvres et la future charte des enseignes.
- d'ajuster les Orientations d'Aménagement et de Programmation ;

L'évolution du plan de zonage au niveau du secteur de Montéclin sera également étudiée et fera l'objet d'une procédure distincte pour

des raisons réglementaires prévues par le code de l'urbanisme. Il s'agit d'une procédure de révision allégée qui portera uniquement sur ce sujet de zonage.

Une enquête publique conjointe sera organisée pour la modification et la révision allégée.

Un projet au service des Biévrois

Afin de répondre à vos interrogations et de relayer les sujets qui comptent pour vous, la Commune mettra en place une large communication à travers les canaux suivants :

- un registre de concertation sera tenu à votre disposition aux jours et heures d'ouverture du service de l'urbanisme pour y consigner vos requêtes ou suggestions ;

- une adresse mail permettra également d'alimenter ce registre : concertation.plu@bievres.fr ;
- un site internet public fournira l'essentiel des informations sur la procédure et le projet. Rendez-vous sur : www.plubievres.fr
- un dialogue sera mis en place avec les associations agréées qui en auront fait la demande ;
- un article sera publié dans le magazine durant l'hiver 2024/2025 ;
- une réunion publique sera organisée en fin d'année ;
- une enquête publique est prévue en février 2025, n'hésitez pas à participer.

FROMAGERIE DE BIÈVRES

Éric et David proposent un large choix de fromages, crèmerie et œufs.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h. Le dimanche de 10h à 13h.

2 rue de l'Église - 06 81 21 79 22



FILLION BOUCHERIE ET TRAITEUR

Depuis le mois d'octobre 2023, la **boucherie Fillion** a étendu son activité de traiteur. Grâce à l'acquisition d'un laboratoire situé à Bièvres, la boucherie peut désormais y réaliser ses plats cuisinés et l'essentiel des charcuteries « maison ».

Pour vos repas et cérémonies, vous pouvez, sur commande au magasin, vous faire livrer de l'apéritif au dessert : verrines, plateaux de charcuterie et de fromages, spécialités types paella couscous, cassoulet, plats classiques et dessert sur demande. Service de livraison. N'hésitez pas à vous renseigner.

Boucherie Fillion - 9 rue de Paris -

01 69 41 06 99 - contact@boucherie-fillion.fr

www.boucherie-fillion.fr



MANOIR DES TROIS SOURCES

Biévroises depuis plus de 20 ans, c'est en 2022 que **Susan et Clara** ont décidé de se lancer dans un projet commun, en convertissant le rez-de-jardin du Manoir des Trois Sources, ancienne demeure du chirurgien de Louis XV, en espaces de réception dédiés aux séminaires d'entreprise.

Journée d'étude, team building ou comité de direction, le Manoir des trois sources propose un cadre unique avec des espaces lumineux et chaleureux, un parc luxuriant et une atmosphère intimiste.

Susan et Clara vous accompagnent tout au long de l'organisation de votre événement, de la conception à la réalisation, et proposent grâce à leur réseau de partenaires aussi bien un service traiteur que des activités variées (olympiades, tir à l'arc, yoga, balades à la découverte des plantes).

Les espaces sont modulables : salle de réception, salle de pause, salle de jeux... sans oublier une terrasse spacieuse.

Le manoir est engagé dans une démarche écologique et durable : zéro plastique, partenaires locaux, traiteurs engagés à la cuisine de saison, tri et compost des déchets et sensibilisation au respect de la biodiversité.

7 rue Léon Mignotte - 07 62 18 27 93 - contact@manoirdestroissources.com

www.manoirdestroissources.com



ISABELLE WIRÉNIUS, ART THÉRAPEUTE

Isabelle Wirénius vous accueille dans un cadre bienveillant et confidentiel et propose avec l'art thérapie une thérapie douce et ludique qui s'adresse à tous, sans connaissances artistiques préalables.

Cet accompagnement est une réponse au stress, à l'anxiété, au burn-out, aux difficultés personnelles ou d'apprentissage, aux troubles de l'attention. L'art thérapie permet de dépasser un traumatisme ou un changement de vie, de choisir l'orientation/la reconversion, améliore l'estime et la confiance en soi...

Il ne s'agit pas de produire une œuvre, mais de suivre un cheminement destiné à libérer les tensions psychiques, et de conduire la personne à une transformation positive.

Centre de soins - Allée des Castors - 06 03 40 05 25 - iwirenius@gmail.com - www.lartquirepare.fr



C BULLE DE BIEN-ÊTRE

Passionnée par le bien-être avec 21 ans d'expérience, **Caroline** vous accompagne et personnalise ses soins avec des techniques manuelles et énergétiques. Elle privilégie des produits naturels et éthiques, et les associe à des nouvelles technologies comme la LED, le photorajouissement, la radio fréquence, la presse dynamique, l'électrostimulation et la lumière pulsée.

Elle se forme régulièrement pour répondre dans l'excellence à vos besoins minceur et anti-stress. Coach en bien-être et énergéticienne, elle vous propose des coachings pour votre bien-être global, mental, physique et énergétique.

C Bulle de Bien-être - 83 rue de Paris - 06 69 18 17 95 - www.cbulledebienetre.com



Vous êtes **nouvel artisan** ou **entrepreneur** à Bièvres, n'hésitez pas à vous présenter auprès du service communication et développement économique à la mairie. Vous pourrez ainsi intégrer l'annuaire sur www.bievres.fr et recevoir les newsletters.

VANESSA SCHLEMM-BODÉ, NATUROPATHE

Naturopathe certifiée de l'école ISUPNAT et de la Fédération française de naturopathie et agréée par l'Organisation professionnelle des naturopathes de France, **Vanessa Schlemm-Bodé** vous propose un accompagnement personnalisé visant à renforcer votre vitalité et améliorer votre santé globale, en complément de la médecine conventionnelle.



L'accompagnement tient compte de vos objectifs santé, de vos préférences et de vos contraintes personnelles et professionnelles. L'objectif est de vous aider à retrouver l'harmonie, le bien-être et l'équilibre dans votre vie, par des moyens naturels. Le tout, en vous permettant de devenir un acteur autonome de votre santé et de votre bien-être.

3 rue de la Fontaine - 06 75 26 61 68 - contact@vanessanaturopathe.fr - www.vanessanaturopathe.fr

STUDIO GRAPHIQUE PAULINETTE

Pauline Fontenelle est une jeune Biévroise qui vous propose un service de création graphique.

Elle vous accompagne tout au long du lancement de votre stratégie de communication. Elle crée des projets épurés pour exprimer vos idées à travers une identité visuelle, du webdesign, de la photographie... Elle vous répondra toujours avec le sourire et un soupçon d'humour !

hello@studio-paulinette.com - 06 48 38 24 64
www.studio-paulinette.com



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

APPEL AUX BÉNÉVOLES LES AMIS DE L'OUTIL

L'association recherche toujours des bénévoles pour assurer sa mission de conservation du patrimoine aussi si vous avez un peu de disponibilité n'hésitez pas à les rejoindre.

lesamisdeloutil@gmail.com - 01 69 85 31 26



CONVENTION VILLAGE ACCUEIL VÉHICULES ANCIENS

Après le succès en 2023 des Rétros de la Bièvre et dans une démarche de développement touristique, la Commune a signé une convention avec la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) et a obtenu le label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque ».



La Fédération Française des Véhicules d'Époque, représentée au niveau de l'Essonne par Monsieur Arnaud Laval, Biévrois, a pour missions d'encourager, de coordonner et de développer les initiatives en vue de la restauration, la sauvegarde et l'utilisation des véhicules d'époque.

Le label « Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » a été créé pour valoriser les collectivités engagées dans le développement touristique automobile.

Avec ce nouveau label, la commune de Bièvres s'engage notamment à autoriser le regroupement de véhicules sous conditions (jours, horaires et nombre de véhicules), à mettre à disposition des clubs les informations touristiques et les contacts utiles pour que leur étape à Bièvres se déroule dans les meilleures conditions. En retour, la FFVE s'engage à promouvoir Bièvres comme village d'accueil via ses différents supports de communication et à inciter les clubs à choisir de préférence les villes et villages ayant signé la convention.

www.villesetvillagesdaccueil.ffve.org

LES RÉTROS DE LA BIÈVRE

Les Rétros de la Bièvre et l'association Mani-Vel reviennent à Bièvres le dimanche 29 septembre prochain ! Ne ratez pas ce rassemblement de véhicules historiques de compétition, les conférences sur l'histoire de l'automobile et de ses exploits, des expositions photographiques et des collections de modèles réduits, des spectacles et des concerts. (À lire dans l'agenda)

Informations sur www.lesretrosdelabievre.fr

LE DOMAINE DE MONTÉCLIN FÊTE SES 50 ANS

Le Syndicat intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB), propriétaire du domaine de Montéclin, fête les 5 et 6 octobre prochains les 50 ans de la Déclaration d'Utilité Publique du domaine.



À cette occasion, le SIAB et les associations du domaine de Montéclin, le poney-club de Montéclin, le Club Canin de la Vallée de la Bièvre et l'Ecopark Adventures organiseront différentes activités en lien avec la nature et le poney pour les enfants, des projections de film, balades thématiques commentées ainsi que des visites commentées du domaine et une exposition photos retraçant l'histoire du SIAB et du domaine. Cinquante arbres seront également plantés.

➕ **Domaine de Montéclin - Rd 53 - 91570 Bièvres**
Gratuit et sur inscription pour certaines activités

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

Mais que fait la Police... municipale ?

Depuis quelques mois, nous avons dû faire face à une baisse brutale des effectifs de notre Police municipale. Nos trois agents, présents depuis plusieurs années sur la Commune, ont choisi de saisir de nouvelles opportunités professionnelles.

En pleine période festive et pour profiter de nos manifestations traditionnelles, nous avons décidé de recourir à un service de sécurité privé renforcé, présent notamment pour la foire à la photo et la fête des fraises. Parallèlement, la Police nationale a su s'adapter rapidement, et se rendre plus disponible pour Bièvres.

Nous aurions pu profiter de cette situation pour diminuer la masse salariale des effectifs communaux et satisfaire quelques-uns mais il n'en est rien !

Très attachés à nos services de proximités, nous ne pouvions envisager de nous passer de notre Police municipale durablement. Nous avons lancé des recrutements sans attendre et nous accueillerons dès le mois de septembre notre nouveau Chef de la Police municipale. Tout en prenant ses marques avec nous, il participera à la création de sa nouvelle équipe.

Christelle de Beaucorps, Amine Patel, Caroline Bougot, Hubert Hacquard, Céline Maisonneuve, Marc Labelle, Chehrazade Ainseba, Benoist Berthier, Marie Brucelle, Philippe Baud, Danièle Boudy, Arnaud Desbois, Virginie Brec, Denis Lenormand, Dorothee Brénéol, Paul Parent, Dan Atlan, Marianne Ferry, Frédéric Elleboode, Caroline Noguès, Marc Suspize, Sophie Dubois, François Devemay

Notre situation n'est pas un cas particulier, l'État est interpellé sur les difficultés rencontrées par les collectivités concernant le recrutement de policiers municipaux. Il est précisé sur le site du Sénat que, selon une récente étude menée par France Urbaine, les communes auront besoin, d'ici 2026, de 11 000 nouveaux agents. Mis en cause directement, le manque de reconnaissance de leurs activités sur le terrain. À ceci s'ajoute une délinquance de plus en plus dure qui les place face aux mêmes risques que toutes les forces de l'ordre. De surcroît, les ressources limitées des collectivités ne leur permettent pas d'effectuer leur métier dans des conditions optimales. La filière tout entière doit être reconsidérée pour la rendre plus attractive en termes de moyens et de rémunération. Les passerelles inexistantes entre les différents métiers de la sécurité augmentent les difficultés de changements de carrière.

Nos policiers municipaux jouent un rôle capital, cependant, la vigilance de chacun reste le plus efficace pour faire de notre village un endroit serein et rassurant. Restons acteurs de notre tranquillité grâce à la participation citoyenne, à notre bienveillance et en composant le 17 pour tout acte inapproprié (tapage nocturne, violence familiale, comportement douteux).

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

L'esprit sportif

En ces temps de réjouissances sportives des JO, nous réinterrogeons la notion d'esprit sportif appliqué à la municipalité. Tous les conseillers municipaux sont égaux, ils ont accès aux mêmes informations et aux mêmes moyens pour exercer leur mandat. Cependant, en pratique, de nombreuses informations ne sont pas communiquées aux élus de l'équipe Aimer Bièvres, ni aux Biévriens par conséquent, mis devant le fait accompli, ce qui entrave la bonne marche de la démocratie :

Les dépenses d'avocat, de communication, de travaux, de conception architecturale, aucun de ces contrats ne passe au conseil municipal.

Le montant réel des projets qui dépassent de beaucoup les prévisions, près du double parfois ! et sans commission d'appel d'offres. 450 000 € pour construire 70 m², ce qui devrait être un équipement public se révèle un gouffre financier sur lequel la majorité souhaite rester discrète.

Les projets immobiliers initiés par Madame le Maire, toujours plus nombreux et sans présentation au conseil municipal.

La signature d'un protocole d'accord avec l'Etat sur les logements sociaux, sans négociation et quasiment sans contrepartie, à l'encontre

des intérêts des Biévriens, sans prévenir les habitants des résidences pourtant nommées dans le texte, ce qui stigmatise ses habitants.

Les mouvements de personnel, que nous découvrons avec stupéfaction, comme **la démission de tous nos policiers municipaux**, remplacés par une société privée dont nous ignorons le coût ! En conséquence, la recrudescence des vols cet été.

Nous réclamons sans relâche de pouvoir exercer le mandat à égalité avec les élus majoritaires. **Nous exigeons la transparence de l'action publique à Bièvres et le respect des Biévriens.**

Nous réclamons aussi davantage de moyens pour les associations qui animent tout au long de l'année, le sport, la culture, la solidarité, les fêtes, pour les petits, les grands et les séniors. **C'est grâce aux associations que Bièvres garde son âme de village** et nous saluons les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Aimer Bièvres aime l'esprit sportif, bonne rentrée à tous les Biévriens.

Florence Curvale, Emmanuel Michaux, Emmanuel Payraud

CONSEILS MUNICIPAUX / DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Le procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2024 a été adopté à l'unanimité.

- 2506 - Convention pour la constitution d'un groupement de commandes entre la ville et le Centre Communal d'Action Social de Versailles, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et les villes membres de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc > **unanimité**
- 2507 - Autorisation de signature d'une convention pour le prêt d'outils > **unanimité**
- 2508 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la fondation les Amis de l'Arche > **unanimité**
- 2509 - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs et de financement entre la MACF Maison Petite Enfance et la CAF de l'Essonne > **unanimité**
- 2510 - Modification du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance > **unanimité**
- 2511 - Adhésion au label « Ville et village d'accueil des Véhicules d'Époque » > **unanimité**
- 2512 - Approbation du Projet éducatif de Territoire (PEdT) > **unanimité**

- 2513 - Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2025 > **unanimité**
- 2514 - Créations d'emplois de vacataires > **unanimité**
- 2515 - Modification du tableau des effectifs > **majorité avec 3 abstentions**
- 2516 - Création de contrats d'engagement éducatif pour la fonction d'animateur à l'occasion des séjours organisés par le service jeunesse > **unanimité**
- 2517 - Approbation du contrat de mixité sociale conclu entre l'État, la commune de Bièvres et la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc > **majorité avec 3 votes contre**
- 2518 - Déclaration d'abandon manifeste de la propriété sise chemin de la Sygrie au lieu-dit La Gourmandière cadastrée section D numéros 155 et 294 au profit de la commune > **unanimité**
- 2519 - Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la promesse d'obligation réelle environnementale concernant les parcelles cadastrées section D numéros 155 et 294 > **unanimité**
- 2520 - Avis sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de Verrières-le-Buisson > **unanimité**

📄 Lisez l'intégralité des délibérations sur www.bievres.fr

> Le prochain Conseil municipal se tiendra le **24 septembre 2024** à 20h30 dans la salle du Conseil municipal.

LES BIÉVROIS ONT DU TALENT



Bravo à **Grégory Bonfand**, **Louis Laidet** 1 et **Augustin Lasserre** 2 pour leurs bons résultats au Championnat national de VTT à Pleumeur Bodou les 13 et 14 juillet.



Alessandro Giusti poursuit son ascension en Formule 4. Il a terminé 1^{er} de la course 2 de la FRECA sur le circuit Paul-Ricard au mois de juillet. Avec ce succès, Alessandro occupe la 4^e place du championnat. Bravo Alessandro !



Belle fin de saison pour les **vingt-cinq danseurs de l'ELSB accompagnés par leur professeur Julia** avec trois médailles d'or, cinq médailles d'argent et sept médailles de bronze pour leurs prestations en groupe, en duo et en solo au dernier concours international de Vernouillet le 6 juillet. Félicitations !

Le poney club de Montéclin a remporté sept médailles dont deux en or à l'Open de France de poneys 2024. Nous félicitons notre Biévroise, Manon Rocher Donne, qui compte parmi les médaillées. Brimbo Sport Montéclin (Bièvres) et Brimbordon (Sèvres) a remporté au total 14 médailles. Cet excellent résultat permet de faire figurer le club en tête des 1 200 clubs engagés !



Bravo à **Lucas Przewlocki** pour sa nouvelle médaille de bronze remportée avec l'équipe de France au Championnat du monde de kendo à Milan. Il a également reçu le prix « Fighting spirit », prix de l'esprit du combattant. Bravo Lucas !





POUR UNE RENTRÉE ÉCO-RESPONSABLE

Profitez de la rentrée des classes pour prendre de nouvelles habitudes et diminuer votre impact environnemental ! Voici quelques gestes simples :

- **triez et réutilisez** : certaines fournitures peuvent servir une année de plus, économisant temps et argent ;
- **privilégiez la seconde main** : achetez des fournitures d'occasion auprès de proches, ressourceries ou applications dédiées ;
- **évitez les emballages** : préférez les fournitures sans emballage ou achetez en vrac ;

- **goûtez zéro déchet** : utilisez des gourdes et emballages réutilisables pour emporter goûters maison ou fruits ;
- **choisissez des fournitures écoresponsables** : optez pour des articles durables en métal, bois, carton ou papier.

C'est aussi le moment de composter car les déchets de cuisine représentent 35 % de nos ordures, soit 66 kg par habitant par an. À Versailles Grand Parc, ce sont 18 000 tonnes de déchets qui peuvent être valori-

sées chaque année. Incinérer ses déchets de cuisine revient à brûler les 90 % d'eau qu'ils contiennent. En les compostant, vous réduisez les coûts de collecte, d'incinération et favorisez un retour à la terre, tout en réduisant les coûts de traitement. Les végétaux peuvent aussi être compostés.

L'Agglo offre des solutions de compostage gratuit pour tous. Que vous résidiez en maison ou en appartement, demandez votre composteur ou lombricomposteur et inscrivez-vous aux formations et ateliers proposés.

LA BONNE IDÉE EN ⊕

Les ressourceries permettent une rentrée écolo-économe en offrant des fournitures à prix réduit et en créant des emplois locaux. Pour plus d'informations, consultez-la rubrique « réemploi » sur le site de Versailles Grand Parc.



DU CHANGEMENT À L'ÉCOPPOINT

L'écopoint de Bièvres avait été installé sur un terrain privé. Afin de pouvoir étendre son activité et créer un nouvel accès à son entreprise, le propriétaire a souhaité réaménager ce terrain. **L'écopoint a donc été déplacé à quelques mètres. L'accès par la route de Jouy ne change**

pas. Cependant, afin d'être en conformité avec les normes environnementales, **les déchets toxiques (peintures, vernis, cartouches d'encre, batteries, piles, CD, DVD, huile de vidange, radiographies) ne sont plus acceptés à l'écopoint.**



Encombrants



Gravats inertes



Cartons, papiers



Déchets végétaux



DEEE



Textiles, chaussures



Déchets dangereux des ménages

⊕ Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site www.versaillesgrandparc.fr

PROGRAMMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE 2024-2025

Qui dit rentrée dit saison culturelle et artistique ! À découvrir en ligne ou en présentiel au cours d'une soirée spectacle où toute la programmation sera dévoilée. Concerts, théâtre, danse, festivals, cinéma, il y en a pour tous les goûts.

Rendez-vous le jeudi 3 octobre : Auditorium - CRR - 24 rue de la Chancellerie - Versailles

⊕ Gratuit - Inscription obligatoire sur le site Interne ou sur www.versaillesgrandparc.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le prochain conseil communautaire se tiendra le **mardi 1^{er} octobre à 19h** à l'hôtel de ville de Versailles. L'accès est ouvert au public.

■ PRATIQUE

HÔPITAL PARIS-SACLAY



Après trois ans de travaux, le nouvel hôpital Paris-Saclay a

ouvert fin juin 2024. Il devient l'hôpital de référence pour le bassin de population du nord de l'Essonne. C'est dans cet hôpital que les secours emmèneront les patients de Bièvres vers les urgences adultes, pédiatriques, gynécologiques et maternité.

➕ 1 parvis de l'hôpital 91400 Orsay - 01 69 15 91 91

3677

Le numéro de téléphone 3677, lancé par le Conseil National de la Protection Animale, a été mis en place pour aider les personnes souhaitant signaler un cas de maltraitance animale mais ne sachant pas comment s'y prendre, en les orientant rapidement vers le bon interlocuteur. C'est un numéro d'écoute, de régulation et d'orientation.



DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

La Chaîne de l'Espoir recherche des bénévoles dans le cadre de sa mission « Accompagnement des enfants hospitalisés » pour visiter des enfants plusieurs fois par semaine au Centre Pédiatrique des Côtes aux Loges-en-Josas.

Chaque bénévole est dédié à un enfant qu'il accompagne tout le temps de son hospitalisation. Assiduité et solidité psychologique indispensables.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez le 06 64 29 85 12

➕ En savoir plus : www.chainedelespoir.org/fr - www.centredescotes.com

DEVENEZ PARRAIN D'UN ÉTUDIANT ÉTRANGER D'HEC



HEC Paris accueille chaque année des étudiants venus de plus de 110 pays, qui viennent se former dans l'une des meilleures écoles de commerce au monde. Ces étudiants sont à la recherche de contacts locaux pour mieux s'intégrer à la vie française, découvrir la culture et les traditions, et partager des moments conviviaux.

➕ Pour tout renseignement et demande de mise en relation, contactez le Comité de jumelage de Jouy-en-Josas par courrier ou par mail : Mairie de Jouy-en-Josas 19 avenue Jean Jaurès - CS 78 354 Jouy-en-Josas - jhecjouy@gmail.com

UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS-SENTINELLES EN ESSONNE

En partenariat avec l'association FREDON Île-de-France, spécialisée dans la santé du végétal, le Département de l'Essonne développe sur son territoire le réseau Référents-Sentinelles 91. Il est essentiel de surveiller les espèces exotiques envahissantes (EEE) afin de limiter leur propagation car elles ont un impact sur notre santé, notre patrimoine végétal et l'ensemble de la biodiversité. Le département vous propose d'assister à des formations dispensées par l'association FREDON Île-de-France. Vous serez capables d'identifier les différentes espèces cibles du réseau comme le frelon asiatique, l'ambrosie à feuilles d'armoise, les renouées asiatiques...

➕ Département de l'Essonne - Fanny Chevallier - 01 60 91 96 96 - especesinvasives@cd-essonne.fr

■ CARNET

Madame le Maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

- Gabriel Ferreira Fernandes - 31 mars 2024
- Lucien Vaudolon - 5 mai 2024
- Élie Lambert Bieuzent - 15 mai 2024
- Marceau Lenormand Garnero - 18 mai 2024
- Louise Essner - 31 mai 2024
- Marceau Essner - 31 mai 2024
- Juno Brodacki - 11 juin 2024
- Kaël Boutros Gonzalez - 10 juillet 2024
- Raphaël Durand - 3 août 2024

Félicitations pour leur union à :

- Pauline Ollivier et Elie Cremer - 20 avril 2024
- Amélie Bénin et André Bitty - 11 mai 2024
- Joanna Bruneau et Julien Guinard - 19 mai 2024
- Mathilde Mulliez et Guy Gkotzaridis - 24 mai 2024
- Florence Waxin et Frédéric Léridon - 7 juin 2024
- Magalie Letourneau et Lionel Jacq - 15 juin 2024
- Aurélie Moreau et David Blachier - 24 août 2024

Baptême civil

- Eloïse Framery - 20 juillet 2024

Sincères condoléances aux familles de :

- Renée Coquan épouse Mangé - 14 avril 2024
- Jean-Louis Chenu - 22 avril 2024
- Janine Lallé veuve Hézeau - 24 avril 2024
- Constantin Lissenko - 25 avril 2024
- Charles Bonnemains - 4 mai 2024
- Jean-Yves Madec - 17 mai 2024
- Naoum Messer - 18 mai 2024
- Andrée Angélini épouse Perrin - 22 mai 2024
- Guy Libessart - 31 mai 2024
- Jeannine Béguet veuve Rossel - 15 juin 2024
- Chantal Bouveret - 19 juin 2024
- Yves Huillard D'aignaux - 28 juin 2024
- Annie Aillery épouse Pourrias - 1er juillet 2024
- Pierre Desmier - 2 juillet 2024
- Isabelle Oudot veuve Lemaire - 16 juillet 2024
- Madeleine Even veuve Gaucher - 21 juillet 2024
- Thierry Terwagne - 25 juillet 2024
- Evelyne Da Silva - 27 juillet 2024

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état-civil (naissances et mariages) des personnes l'ayant expressément autorisé.





Syndicat Intercommunal
de l'Amont de la Bièvre

ACCÈS
LIBRE

FÊTONS ENSEMBLE LES 50 ANS DE MONTÉCLIN !

5 & 6
octobre 2024

AU PROGRAMME :

- Ateliers et animations en famille
- Découverte du parc **acrobranche**
- **Randonnées** dans la vallée de la Bièvre (sur réservation)
- **Balades commentées** du domaine de Montéclin
- **Conférence** sur les **chauves-souris**
- Visites du **rucher** du verger de Vauboyen
- **Expositions** et projections de **films**

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.domaine-de-monteclein.fr

